

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

L'émigration italienne en 1887

Journal de la société statistique de Paris, tome 30 (1889), p. 15-18

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1889__30__15_0

© Société de statistique de Paris, 1889, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

L'ÉMIGRATION ITALIENNE EN 1887.

A en juger par les résultats des recensements de la plupart des États d'Europe ou d'Amérique, on est amené à reconnaître que les Italiens sont un des peuples les plus cosmopolites du monde. C'est par centaines de mille que les Italiens émigrent, et le bureau de la statistique de Rome fait les plus grands efforts pour évaluer le plus exactement possible l'intensité de ce mouvement.

Mais la tâche est ardue et difficile à mener à bonne fin, car si un grand nombre d'Italiens se munissent de passeports pour arriver sans encombre à leur destination, un nombre presque aussi grand se soustrait à cette formalité, soit pour ne pas payer les 12 fr. 50 c. que coûte un passeport, soit que quelques-uns d'entre eux partent furtivement, pour se soustraire au service militaire, ou éviter les démêlés qu'ils pourraient avoir avec la justice de leur pays.

Il est vrai que les communes sont tenues de déclarer non seulement les voyageurs réguliers, mais même les départs clandestins, et qu'il leur est demandé de distinguer parmi les émigrants ceux qui émigrent réellement et pour toujours de ceux qui ne quittent le pays qu'à titre purement temporaire, pour leurs affaires ou leur plaisir; mais il ne leur est pas toujours possible de répondre à ces questions.

Quoi qu'il en soit, le bureau de statistique concentre toutes les informations qui lui viennent à ce sujet de chaque commune, et il les confronte avec celles qu'il reçoit des divers ports d'embarquement, soit nationaux, soit étrangers.

Les émigrants sont interrogés sur le point de savoir quel est leur pays de destination, mais là encore on ne peut arriver à la vérité absolue, car bien des émigrants qui ont choisi tel ou tel pays pour destination, n'y trouvent pas les ressources ou les conditions de travail qu'ils espéraient, et faute d'occupation se trouvent obligés de pousser leur voyage plus loin, fût-ce en Amérique ou en Australie.

C'est pour ce motif, sans doute, qu'il y a beaucoup plus d'Italiens partant des divers ports étrangers pour l'Amérique, que les informations directes prises en Italie ne l'indiquaient, et la même difficulté se produit pour les ports mêmes du pays. Exemple : d'après les notices communales 72,066 émigrants devaient, en 1887, s'embarquer pour l'Amérique à Gênes et 59,085 à Naples. Or, il s'est trouvé qu'en réalité il en est parti 97,875 de Gênes et 33,632 seulement du port de Naples. Faut-il croire qu'un grand nombre de ceux qui devaient partir de Naples ont fait escale à Gênes, où ils ont pris effectivement le paquebot pour l'Amérique? Ce n'est pas tout, qu'il s'agisse des ports italiens ou étrangers, il n'y a aucune autorité qui puisse distinguer les émigrants des simples voyageurs, à moins qu'ils considèrent comme émigrants les voyageurs de troisième classe; mais il n'est pas fait généralement de statistique sur la division des embarqués par classe.

Des anomalies du même genre se produisent en ce qui concerne le pays de destination. En voici un exemple : selon les déclarations locales il devait partir en 1887 52,383 émigrants pour la République Argentine, et cette République en a reçu, cette même année, 67,139. D'autre part 46,256 émigrants étaient inscrits pour les États-Unis, et la statistique de New-York n'en a compté que 37,221.

La cause de ces dissemblances réside peut-être dans ce fait qu'avant de s'em-

barquer, beaucoup d'Italiens qui étaient passés en France, en Suisse, en Autriche, ou ailleurs pour s'y livrer à des travaux temporaires, se sont décidés à s'embarquer à Marseille, Bordeaux, Le Havre, Anvers ou Hambourg pour s'expatrier définitivement.

On pourrait, il est vrai, pour tourner la difficulté, ne considérer comme exacts que les chiffres fournis au port de débarquement, mais d'abord ces statistiques n'existent qu'aux États-Unis, au Brésil et dans la République Argentine et non dans les autres pays d'immigration, et, d'autre part, sans contester les chiffres totaux, rien ne prouve que ces statistiques soient absolument exactes en ce qui concerne la nationalité des émigrants.

On voit par ces considérations, que nous avons empruntées au savant rapport de M. Bodio, l'incertitude qui pèse sur toute statistique de l'émigration, aussi la statistique italienne a-t-elle dû diviser son œuvre en l'adaptant aux divers points de vue qu'elle comporte.

Pour le nombre des émigrants, temporaires ou définitifs, elle s'en réfère aux réponses des syndics, pour l'émigration par voie de mer elle applique les statistiques dressées par les commissaires des ports d'embarquement, soit nationaux, soit étrangers, enfin pour connaître le nombre des émigrants débarqués dans leur pays de destination, force lui a été de recueillir les statistiques dressées dans ces pays où l'on trouve presque toujours la classification des émigrants par nationalité.

Le gouvernement italien s'est préoccupé dès 1869 du mouvement de l'émigration dans son pays, mais ce n'est guère que depuis 1876 qu'on a nettement distingué l'émigration proprement dite de l'émigration purement temporaire et avec esprit de retour.

Voici, à cet égard, les chiffres des dix dernières années :

	ÉMIGRATION définitive.	ÉMIGRATION temporaire.	TOTAL des émigrations.
1878	18,535	77,733	96,268
1879	40,824	79,007	119,831
1880	37,934	81,967	119,901
1881	41,607	94,225	135,832
1882	65,748	95,814	161,562
1883	68,416	100,685	169,101
1884	58,049	88,968	147,017
1885	77,029	80,164	157,193
1886	85,355	82,474	167,829
1887	127,748	87,917	215,665

On peut conclure de ce tableau que l'émigration temporaire oscille autour de 90,000 habitants, tandis que l'émigration réelle augmente chaque année, pour arriver en 1887 à un chiffre extrêmement élevé. Tel est du moins le résultat des déclarations faites aux syndics, à l'effet d'obtenir un passeport.

Les provinces qui ont contribué le plus considérablement à l'émigration temporaire sont la Vénétie, le Piémont et la Lombardie.

Quant à l'émigration proprement dite son siège principal est la Ligurie et quelques localités des provinces de Cosensa, Potenza et Salerne.

Les Italiens qui ont émigré en 1887 se subdivisent ainsi suivant le sexe :

	ÉMIGRATION		P. 100 ÉMIGRANTS.	
	définitive.	temporaire.	Émigration définitive.	Émigration temporaire.
Sexe masculin . . .	91,935	79,644	72	91
Sexe féminin . . .	35,813	8,273	28	9
	<u>127,748</u>	<u>87,917</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
	<u>215,665</u>			

Dans ce total le nombre des enfants des deux sexes est :

Émigration définitive . . .	23,252	18 p. 100 émigrants.
— temporaire . . .	5,043	6
	<u>28,295</u>	<u>13</u>

C'est donc surtout dans l'émigration temporaire que les hommes dominent, c'est en revanche celle qui compte le moins d'enfants. Ce résultat est confirmé par ce fait que dans l'émigration temporaire 84 p. 100 des émigrants sont partis seuls, tandis que dans l'émigration définitive, la proportion des voyages d'individus isolés n'est que de 53 p. 100.

La statistique des émigrants par profession donne lieu aux résultats suivants, qui ne s'appliquent qu'aux émigrants adultes, exclusion faite des enfants de moins de 14 ans.

	ÉMIGRATION		P. 100 ÉMIGRANTS.	
	définitive.	temporaire.	Émigration définitive.	Émigration temporaire.
Agriculteurs	68,548	46,599	47	56
Terrassiers, journaliers, portefaix, etc.	13,629	17,997	18	22
Maçons et fumistes	5,923	9,453	9	11
Artisans et ouvriers	8,426	3,933	4	5
Commerçants et industriels	2,495	1,201	1	1
Professions libérales	751	548		
Domestiques	1,318	771		
Colporteurs ambulants	248	754	21	5
Artistes de théâtre	135	511		
Indigents	14	145		
Autres et inconnues	3,009	962		
	<u>104,496</u>	<u>82,874</u>	<u>100</u>	<u>100</u>

La majorité des émigrants italiens se compose d'agriculteurs, de terrassiers, de maçons et autres professions se rattachant à la construction; quant aux professions diverses de toute nature, elles sont relativement plus nombreuses pour les émigrants définitifs que pour ceux qui doivent revenir dans le pays.

*
* *

Sur les 215,665 émigrants qui ont quitté l'Italie en 1887, 82,474 ont déclaré devoir partir pour les divers pays de l'Europe, dont 31,685 pour la France; 2,875 se sont prononcés pour l'Afrique, dont 2,008 pour l'Algérie et la Tunisie; 129,463 ont déclaré choisir l'Amérique, dont 38,853 les États-Unis, 31,445 le Brésil et 54,499 les républiques de la Plata. Le chiffre total est complété par 853 individus partant pour d'autres pays d'Afrique, d'Asie ou d'Australie.

Si nous passons maintenant à la statistique des Italiens embarqués en 1887 dans les différents ports du continent, nous trouvons les résultats suivants :

Ports d'embarquement.

Naples	33,632	}	132,192
Palerme.	685		
Gènes	97,875		
Autres ports italiens.	?		
Marseille	27,145	}	39,574
Bordeaux	1,211		
Le Havre	11,015		
Saint-Nazaire	69		
Hambourg.	104		
Brême	30		
Anvers	?		
			<u>171,766</u>

Ce chiffre est bien supérieur à celui qui a été dressé plus haut pour les émigrants proprement dits, mais à part la différence des dates, car beaucoup d'émigrants inscrits en 1886 ont pu ne s'embarquer que plus tard, il est possible, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que beaucoup d'émigrations temporaires ont pu se transformer en émigrations définitives.

Ajoutons que les statistiques des départs pour les ports étrangers confondent souvent les émigrants proprement dits avec les simples voyageurs, aucune distinction n'étant faite par elles entre les passagers de 1^{re} et de 2^e classe avec ceux d'entrepont.

En consultant d'autre part les statistiques des pays d'immigration, nous trouvons qu'en 1887 l'immigration italienne se chiffre comme il suit :

États-Unis	46,256	}	153,548
République Argentine.	67,139		
Bresil.	40,153		

Nous avons vu plus haut que les Italiens qui se sont embarqués dans les divers ports d'émigration s'élèvent à 171,766. De là un écart qui s'explique naturellement, tant par des différences d'appréciation entre les ports d'embarquement et ceux de débarquement, que par défaut de renseignements de la part d'autres pays d'immigration, tels que l'Uruguay, le Pérou, le Mexique, etc.

En définitive, quel que soit le moyen qu'on emploie pour évaluer l'émigration italienne, on ne peut contester qu'elle ne soit très considérable et qu'elle n'aille tous les jours en progressant.

T. LOUA.